

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 7-8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Presse



canton d'argovie

Le home
pour les Suisses de l'étranger
de Duerrenesch (A.g.)

Le home pour Suisses de l'étranger de Duerrenesch (A.g.) sera fermé définitivement en 1979. Depuis sa fondation, en 1956, les désirs et les besoins des Suisses de l'étranger ont évolué avec l'essor du tourisme dans le monde, de sorte que l'on constate une baisse de la fréquentation du home, institution à caractère purement privé. (A.T.S.)

Le créateur et bienfaiteur de cette œuvre unique en son genre est M. Herbert Bertschy qui avait passé de longues années en Amérique du Sud. Qu'il soit ici félicité et remercié pour cette œuvre hautement charitable.

La fermeture du Home de Durrenaesch ne peut que nous attrister.

La Rédaction

Les non-fumeurs s'organisent

Les non-fumeurs de la ville de Bienne s'organisent à leur tour. En effet, la section biennoise de l'Association suisse des non-fumeurs (A.S.N.) vient de se constituer. La présidence a été confiée à Mme Béatrice Gurtner.

La section biennoise qui compte environ 70 membres s'est jusqu'à présent occupée de prendre contact avec différentes institutions. Un comité provisoire a d'ailleurs déjà un an d'activité derrière lui. Une exposition itinérante a été mise sur pied et elle est présente actuellement dans les écoles. M. Mario Taddei, président central, a rappelé que l'A.S.N. déploie son activité dans trois directions en s'adressant aux jeunes afin qu'ils s'abstiennent de fumer, en protégeant les non-fumeurs et en soutenant les personnes désireuses de cesser de fumer. La section biennoise va poursuivre sa mission entamée en 1978 par le truchement de stands d'information, d'expositions itinérantes et de brochures.

(A.T.S.)

canton de fribourg

Ma course d'école avec Rosalynn et Amy Carter

en pays fribourgeois

Ce printemps, invitée d'honneur de la Société médicale de l'organisation mondiale de la Santé (O.M.S.), Mme Rosalynn Carter a achevé son séjour en Suisse sur une note touristique. C'est en effet une véritable carte postale qu'auront traversée

l'épouse et la fille du président des Etats-Unis. Mieux encore, une de ces pages de calendriers où, sous un ciel éternellement bleu, les vaches évoluent paisiblement dans le vert des prés tandis que derrière le brun des fermes les conifères sombres semblent monter la garde au pied des Préalpes enneigées.

Les hommes de Mme la Présidente

10 h 23, devant la fromagerie principale de Gruyère. Il y avait un groupe de dames américaines, chemisiers à fleurs et appareil photo en bandoulière, émues et impatientes. Il y avait quelques jeunes filles en costume local, quelques journalistes aussi. Il y avait surtout beaucoup de jeunes gens, les uns avec cravates et costumes, les autres en jeans et chaussures de tennis, mais tous avec un petit écouteur dans l'oreille. L'on saisit au vol quelques phrases nasillardes, en anglais ou en français, sorties comme par enchantement d'une poche ou d'une main. Dans trente secondes, annonce avec l'accent du Texas une minuscule boîte noire.... les voilà.

Au pays de Heidi

Le convoi emprunte maintenant des petites routes entre Gruyère et Broc. Sur un vieux pont de pierre un groupe folklorique agite foulards et mouchoirs, un drapeau suisse flotte doucement, le soleil brille toujours autant, des enfants sortent d'une école toute claire, c'est le 9 mai sur notre calendrier illustre. C'est dans une ferme typique que nous nous rendons. La famille Bythoud saura y accueillir avec beaucoup de simplicité la famille Carter. Justine, la petite fille de la maison, ouvre à Amy son univers, pré-

sente ses chatons et ses lapins, les veaux, les cabris et le cheval. Rosalynn, pour sa part, éprouve apparemment beaucoup de plaisir à s'attarder dans cette retraite paisible.

Les mystères du gruyère

Une caravane d'énormes automobiles se glisse le long de la fromagerie, des portes claquent, les gardes du corps prennent position autour du véhicule présidentiel, encore une portière qu'on ouvre, une silhouette qui sort de l'ombre, puis une petite tête blonde, on se lève, on pousse, on nous repousse, les dames américaines chantent *God bless America*, Rosalynn et Amy sont là. Très élégante, à son aise, un charmant sourire sur ses lèvres, Rosalynn salue aimablement. Amy, un peu en retrait, un peu effrayée, un peu perdue s'applique visiblement beaucoup.

La scène dure quelques secondes. Déjà Mme la Présidente et sa fille sont penchées sur les énormes cuves en inox où l'on brasse le lait. Un murmure d'attendrissement couvre un instant le bruit monotone des centrifugeuses : Amy s'est penchée et noue le lacet de sa chaussure droite.

Dix-huit minutes plus tard le cortège réapparaît en pleine lumière, le film passe à l'envers, deux silhouettes disparaissent dans une voiture, des gardes du corps courrent, les portières se referment..., ils sont loin.

Vingt minutes plus tard, tout le monde descendra doucement à pied vers la Sarine, le service de sécurité, toujours aussi attentif, marchant à reculons s'il le faut. Amy, un peu plus gaie, un peu plus spontanée, ira avec Justine lancer des cailloux dans l'eau, une nurse s'approchera pour la recoiffer. On présentera à Mme Carter une chanterelle.

Il est 11 h 55. Silencieusement les grandes limousines sont avancées, un dernier au revoir, un sourire à la ronde, le regard pensif d'Amy se pose sur Justine, quelques pissons jaunes que l'on serre dans ses mains et c'est fini.

La page de mai du calendrier peut se tourner. Le soleil s'en va derrière un ciel gris. Tout à l'heure, Mme Carter et Amy seront à Rome. Demain, elles verront le pape. Une journée comme les autres. (A.T.S.)

Découverte dans le lac de Morat Des plongeurs de l'armée au service de l'archéologie

Deux beaux plats en terre cuite typiques de la civilisation de Cortaillod classique, de la poterie qui peut être datée de l'époque de Hallstatt et des outils en fer ont été découverts dans le lac de Morat, près de Sugiez (Fr). Cette découverte a été faite par des nageurs de combat de la C.P.E.M.R.G.T. 1 qui, pendant une semaine, de la fin février au début mars, se sont mis au service de l'archéologie.

Le commandant de la compagnie avait en effet estimé, qu'un but précis, découvrir des vestiges archéologiques, pourrait stimuler ses plongeurs. Chaque jour, une quinzaine de soldats ont fait de la prospection. Un représentant du service archéologique cantonal a pris part aux plongées.

C'est à Sugiez, à plus de 600 mètres en prolongement des mûles que les plongeurs ont découvert les plats munis de mamelons perforés qui permettaient de les suspendre aux parois. Non loin de là, à 4 mètres sous la surface du lac, des pieux étaient plantés, dont un a pu être daté à 3844 avant J.-C. Cet habitat des premiers paysans de la région

se trouve à une altitude peu habituelle et on peut donc s'attendre, indique l'archéologue cantonale, à encore d'autres surprises.

De tels travaux ne pourront malheureusement plus être entrepris avec le concours de l'armée, relève l'archéologue Hanni Schwab dans un communiqué. En effet, les sections de nageurs de combat seront dissoutes au 1^{er} janvier 1980.

(A.T.S.)



Le petit dimanche français des Genevois

Le dimanche, les Genevois vont manger en France. Assez loin, car près de la frontière, les prix, malgré le change, sont « suisses ». Ceux qui ne veulent pas se payer ce luxe se contentent de « l'apéro-P.M.U. » à Ferney ou à Collonges-sous-Salève.

« Alors, on va à Ferney demain ? » demande Jules à Fred, le samedi « Ouais, dit Fred, allons-y ». Et ils y vont. A 10 h 30, On arrive au « Café du Soleil ». déjà, car il ne faut pas oublier qu'en France ils ont l'heure d'été.

Plein. Des gens debout et des gens assis, qui remplissent leur bulletin pour le pari mutuel, avant d'aller juste à côté le faire enregistrer.

Alex, un bon Suisse, qui parle du P.M.U. en connaisseur mais qui n'a jamais joué, demande conseil. « Tu prends un bulletin, tu choisis trois numéros », lui dit Jannick. « Et comment je les marque ? ». « Avec la pince, voyons. Ahmed, prête-moi ta pince ». Et on fait des trous là où il faut.

Alex, tout fier, va au P.M.U., il fait la queue, car il y a beau-

coup de monde. « J'ai le temps », se dit-il, car sa montre indique 11 heures et dix minutes.

Mais quand il arrive au guichet pour présenter ses « trois trous », on lui dit : « Fini ». Et le guichet se ferme. Il avait oublié l'heure française, et à 12 h 15, les paris ne sont plus acceptés.

Alors Ahmed et Jannick lui paient un petit pastis, pour le consoler. Ce sera pour dimanche prochain... (A.T.S.)

Denis de Rougemont publie un rapport sur l'union de l'Europe

Le groupe « Cadmos », fondé en 1976, à l'initiative du Centre européen de la culture- à Genève, a publié sous la responsabilité de Denis de Rougemont un « rapport au peuple européen sur l'état de l'union de l'Europe ». Cet ouvrage, qui paraît en plusieurs langues, veut combler « une lacune presque incroyable » : montrer le véritable enjeu de cette consultation, à savoir « la situation réelle de l'Ouest européen face au monde en profonde transformation, la gravité de la crise (qui ne fait que commencer), et les solutions que l'Union peut apporter ».

L'Europe ne se fait pas toute seule, et elle ne doit pas toujours s'en remettre aux Etats-Unis, a rappelé Denis de Rougemont lors d'une conférence de presse à Genève. Devant les dangers terribles qui la menacent (évolution démographique défavorable pour elle, risque d'armement nucléaire du tiers-monde), elle doit s'unir : c'est « une nécessité urgente, non seulement pour chacun de nos peuples, mais pour la paix du monde ».

L'ouvrage expose notamment pourquoi, dans les Etats haute-

ment industrialisés, la progression du chômage est inévitable (100 chômeurs de plus par minute dans le monde), pourquoi l'inflation est irréversible dans le cadre national, pourquoi la défense du continent paraît impossible face à des forces nucléaires cent fois supérieures.

(A.T.S.)

Fondation de la Vocation

La fondation de la Vocation (Suisse) créée l'an dernier à Genève par la baronne Edmond de Rothschild, a distribué les premières bourses de la vocation, de 10 000 F chacune, à cinq lauréats :

Thierry Bourquin, graveur-relieur, à Genève.

Pierre-André Jaquier, luthier, Vaudois vivant à Paris.

Francis Parel, photographe-explorateur, à Genève.

Jacques Rime, peintre-dessinateur, à Bulle.

Michel Rodde, cinéaste, à Neuchâtel.

Chez ces cinq jeunes gens, toutes les qualités qui caractérisent une « vocation » sont très fortes : enthousiasme, goût du travail bien fait, achevé, parfait, volonté d'arriver malgré tous les obstacles au plus haut niveau de la réussite. Cependant ce goût de la réussite n'a rien à voir avec une ambition matérielle ou péculiaire. C'est beaucoup plus : c'est le désir de s'épanouir en faisant ce qu'ils aiment et de le faire toujours mieux.

Cette première promotion qui portait le nom de « Promotion Charlie Chaplin », en hommage au grand artiste disparu, a été présentée au public de Genève le 29 mai, sous la présidence d'honneur et en présence de Lady Chaplin, des autorités genevoises et d'un grand nombre de personnalités des gouvernements cantonaux, du

monde de l'éducation, de la culture et des beaux-arts, de la finance et de l'industrie.

La baronne de Rothschild, présidente de la Fondation, a insisté dans son allocution sur l'intérêt général de certaines vocations dans des domaines très divers où souvent les bourses officielles sont rares et qui doivent être encouragées et aidées matériellement par tous ceux qui ont le privilège de pouvoir le faire.

Elle a aussi exprimé deux regrets partagés par les membres du jury : celui de n'avoir cette année que des représentants de professions artistiques parmi les lauréats et, surtout, qu'aucune jeune fille ne figure parmi les élus.

Mme Lise Girardin, ancien maire de Genève, a parlé de la qualité des candidats et par là même de la difficulté de choix à laquelle le jury a dû faire face.

La fondation de la Vocation (Suisse) n'accorde pas de bourses d'études ni d'aide financière à des jeunes gens qui rencontrent des difficultés matérielles temporaires. Elle prend en considération, à partir de dossiers très complets remplis par les intéressés, l'histoire des candidats, celle de leur famille, leur environnement, leurs problèmes, leur vocation, sa nature et sa profondeur, le niveau des études faites et des travaux déjà réalisés, la possibilité qu'ils ont de s'épanouir dans leur métier et surtout la sincérité, la force et l'enthousiasme qui les animent.

Tous les jeunes entre 18 et 30 ans, Suisses ou résidents en Suisse, qui ressentent l'appel impérieux d'une vocation, qui désirent mener à bien une tâche, un métier, des études, des recherches qui les poussent à poursuivre ce but malgré tous les obstacles, et qui peuvent

déjà prouver leurs capacités en présentant des travaux, des réalisations, des œuvres artistiques, littéraires, etc., peuvent écrire à la :

Fondation de la Vocation (Suisse), 40, rue du Rhône, 1204 Genève, ou téléphoner au n° (022) 21-95-44.

Ils pourront ainsi poser leur candidature pour une Bourse de la Vocation dont la prochaine distribution est prévue au printemps 1980.

Mme Jeanne Hersch a reçu le « Prix Montaigne » au château de Coppet

La philosophe suisse Jeanne Hersch, élève de Karl Jaspers et professeur à l'université de Genève de 1956 jusqu'à sa retraite, a reçu au château de Coppet le « prix Montaigne 1979 » qui lui avait été décerné il y a quelque temps par le jury européen de la Fondation « F.V.S. » de Hambourg. La remise solennelle du prix a eu lieu en présence d'éminentes personnalités suisses et étrangères. Le professeur Carlo Schmid, ancien ministre du Gouvernement fédéral allemand, a fait l'éloge de la lauréate. Crée en 1966, le « Prix Montaigne », de 25 000 marks allemands, récompense des contributions remarquables des pays de langue romane à la culture européenne. Il a été attribué notamment au poète vaudois Philippe Jaccottet. (A.T.S.)



Jura

Porrentruy : vers l'édification d'un orgue commémoratif

L'association Etude et Concert a signé avec le facteur d'orgue allemand Juergen Ahrend un contrat de près d'un demi million de francs pour la construc-

tion d'un orgue de très haute qualité à l'ancienne église des jésuites de Porrentruy, actuellement l'aula du lycée cantonal. Il s'agira d'un orgue prestigieux marquant l'accession du Jura au rang de canton suisse (l'instrument sera d'ailleurs remis gratuitement à l'Etat) qui permettra de fêter également, en 1985, le tricentenaire de Jean-Sébastien Bach.

Cet orgue sera utilisé pour la formation des jeunes organistes, pour des concerts, mais également pour des enregistrements. Les promoteurs ont lancé une vaste campagne pour le financement du projet et plus de trente mille lettres ont déjà été envoyées. Actuellement, quelque 200 000 francs ont déjà été réunis et des appuis importants sont encore attendus, notamment de la Confédération et de plusieurs fondations. Un comité de patronage extraordinaire soutient le projet. Outre l'ensemble des députés à l'Assemblée constituante et un grand nombre de personnalités, on y trouve notamment les noms de Nello Celio, Max Petitpierre et Hans Peter Tschudi, Simon Kohler, François Lachat et Mgr Antoine Haenggi. (A.T.S.)

Si la bible de Moutier-Grandval revenait dans le Jura ?

La cérémonie qui aurait dû marquer l'accession du Jura au rang de canton suisse a été annulée mais cela n'empêchera pas les Jurassiens de rêver, de rêver en allant visiter, au musée de Delémont, une exposition consacrée au thème « si la Bible de Moutier-Grandval revenait » ? Les visiteurs pourront admirer la crosse de Saint-Germain, la plus vieille du monde, sortie l'an dernier d'un « safe » de banque et exposée depuis dans une chambre forte du musée,

ainsi que divers objets de l'époque de Saint-Germain. On a vu également une autre Bible d'Alcuin, non illustrée, vieille de 1150 ans, et un manuscrit d'Auguste Quiquerez sur l'abbaye de Moutier-Grandval. Les reliques les plus anciennes de l'histoire jurassienne ont été présentées, sauf la Bible de Moutier-Grandval, dont il faudra se contenter d'un fac-similé. C'est que cette Bible, depuis 1836, est déposée au British Museum de Londres. La Bible de Moutier-Grandval a été écrite par les moines de l'abbaye de Saint-Martin de Tours entre 820 et 843, selon les directives de l'abbé d'Alcuin. C'est l'un des tout premiers livres écrits de façon moderne et le premier à avoir été illustré, ce que Charlemagne interdisait. Avec ses 898 pages, elle comprend l'ancien et le nouveau testament. Le texte sur parchemin de 53 cm sur 40 cm a été écrit à la main par au moins vingt-quatre copistes et la reliure est décorée de repoussoirs en cuivre doré. Il semble que cette Bible ait été offerte au IX^e siècle déjà à l'abbaye de Moutier-Grandval où elle est restée jusqu'à la Réforme. En 1534, les chanoines quittèrent Moutier pour s'installer à Delémont. Lorsqu'ils furent dispersés par la Révolution française, la Bible fut oubliée dans un galetas, en 1792. Elle a été retrouvée par des enfants en 1821, puis vendue au maire de la ville, qui la céda à un antiquaire bâlois. Celui-ci parcourut l'Europe entière pour vendre la Bible et faire une bonne affaire mais il dut finalement la céder à un prix relativement bas à la cour d'Angleterre en 1836. La valeur de cette Bible est inestimable et si elle est assurée pour 3,5 millions de francs, le couple ne suffirait pas à l'acquérir. A l'occasion de cette exposition

un ouvrage illustré sur la Bible de Moutier-Grandval a été publié par M. Joseph Anhart, d'Allschwil, en français et en allemand. (A.T.S.)

canton de Neuchâtel

Inauguration de la zone piétonne à Neuchâtel

Le président de la ville de Neuchâtel, M. Jacques Knöpfler, a solennellement inauguré la zone piétonne de la ville, fin mai, en enlevant le bouquet de fleurs qui recouvrait une petite dalle gravée du sigle de la zone piétonne et de la date du 25 mai 1979, au centre de la rue de l'Hôpital. Rendre à la rue son rôle de lieu propice aux échanges sociaux et lui permettre en même temps de retrouver un nouveau dynamisme économique, tels sont les deux buts principaux que visaient les autorités de la ville en créant une zone piétonne au centre de Neuchâtel, et qu'a rappelé le conseiller communal Claude Frey. Chansons d'enfants, musique et lacher de ballons ont entouré la brève et simple cérémonie d'inauguration. Tout le cœur de la ville est maintenant fermé à la circulation, excepté la rue du Seyon qui coupe la zone en deux secteurs dont la forme, symbole involontaire, rappelle celle de deux poumons humains. Les commerçants, tôt le matin, seront autorisés à faire entrer les véhicules de livraison, mais pour le reste de la journée, les rues seront fermées aux voitures, à l'exception de quelques places, situées en périphérie de la zone, où les automobilistes pourront stationner durant une demi-heure. Le conseiller communal a rappelé les premiers effets de la politique d'aménagement du

centre : de très nombreux bâtiments privés, qu'on y a construits vers le XVIII^e siècle, font l'objet de rénovations. Une trentaine d'appartements seront créés dans le centre, ce qui représente une augmentation de la population résidant au cœur de la ville d'environ 10 %. La ville participe également à ce sauvetage des ensembles architecturaux par la rénovation de ses propres bâtiments. Pour en revenir aux rues dont les piétons ont déjà pris possession, elles ont été en partie aménagées par la pose de dalles, de caniveaux, de bancs et de candélabres particuliers. Il s'agit principalement de la Grand'rue et de la rue de l'Hôpital. D'autres aménagements dans d'autres rues devront encore être faits par la suite. (A.T.S.)

Les câbles de Cortaillod ont cent ans

Câbles Cortaillod S.A., société d'exploitation des câbles électriques, a fêté le centième anniversaire de sa fondation en présence de quelque 650 invités dont les présidents des Chambres fédérales et le chef du Département fédéral de l'économie publique, M. Fritz Honegger. La société remonte en effet à 1879, date à laquelle l'ingénieur François Borel s'associa avec le propriétaire d'un atelier de mécanique et d'horlogerie, Edouard Berthoud, afin d'exploiter la découverte qu'il avait faite en matière d'isolation des câbles : la presse à plomb. L'atelier fut installé à Cortaillod dans l'ancienne manufacture de toiles peintes dites « indiennes » et connut un rapide essor. Dès 1884, la « société d'exploitation des câbles électriques, système Berthoud, Borel et Cie » fabriquait le câble téléphonique pour le tunnel de l'Arlberg, les câbles

de réseau pour l'éclairage de nombreuses villes européennes. En 1892, elle réalisait le premier réseau européen à 3 000 volts pour les Champs-Elysées. En 1896, l'usine comptait une centaine d'ouvriers.

Elle en compte aujourd'hui environ 670, occupe une superficie de bâtiment de 54 000 m² et travaille annuellement quelque 13 500 tonnes de matières premières. Le parc de bobines d'expédition compte 13 000 unités.

Devenue holding en 1975, la société contrôle quatre filiales et détient des participations dans quatre autres sociétés. Le chiffre d'affaires atteint 79 millions (près de 100 millions en 1974).

La journée officielle a été fréquentée par un grand nombre d'invités venus de tous les milieux (politiques, industriels, scientifiques, militaires, judiciaires) tant au niveau de la Confédération et de ses services publics qu'à celui du canton. Le samedi a eu lieu une journée portes-ouvertes et une kermesse pour le personnel.

(A.T.S.)

canton du Tessin

100 000 francs pour l'école de théâtre de Dimitri à Verscio

Le Conseil fédéral a décidé d'octroyer une subvention unique de 100 000 francs à l'école de théâtre Dimitri au Tessin, où sont enseignées les disciplines de la danse, de la pantomime, de l'improvisation et de la formation de la voix. Cette contribution doit permettre à l'école, qui est subventionnée par le canton du Tessin depuis 1975, de conserver son implantation dans la Suisse méridionale.

L'animation de la vie théâtrale au Tessin était l'une des exigences prioritaires formulées par la « Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse » (Commission Clottu). Dimitri, le mime et clown de réputation internationale, a beaucoup œuvré en faveur de cet objectif. A l'heure actuelle, son école compte 48 élèves provenant de l'ensemble de la Suisse. Elle constitue l'un des rares centres de formation de ces spécialisations en Europe.

La contribution fédérale est prélevée sur le bénéfice de frappe de la vente de l'« écu commémoratif Henri Dunant 1978 ».

(A.T.S.)

Création d'une « université internationale de Lugano »

Une « université internationale de Lugano » va être installée à Lugano. Des cours auront lieu régulièrement dès cet automne. Cependant, cette université, à caractère privé, n'aura pas la faculté de décerner des diplômes reconnus, bien que les programmes prévoient une collaboration avec certaines universités européennes.

L'université sera gérée par une association à but non lucratif dépendant d'une fondation créée par un groupe de professeurs hollandais et qui contrôle d'autres institutions analogues en Europe.

Le recteur de l'université de Hilversum (Pays-Bas), le professeur H. van Praag, a précisé quels seraient les buts de la nouvelle « université » tessinoise : les études concerteront les sciences humaines et plus particulièrement les contacts au niveau international et la recherche d'un équilibre nouveau

des disciplines enseignées aux étudiants.

L'« université internationale de Lugano » n'aura aucun rapport avec le « centre d'études supérieures » en voie de création au Tessin.

(A.T.S.)

canton du valais

Une tradition vieille de plusieurs siècles

Ce printemps s'est déroulée à Chermignon au-dessus de Sierre la fête de la Saint-Georges, manifestation mi-religieuse, mi-folklorique dont l'origine remonte à plusieurs siècles. Il paraît qu'avant 1500 déjà, l'humble localité valaisanne célébrait son patron St-Georges avec le même faste. Ici également — comme c'est le cas dans diverses localités valaisannes — c'est le spectre de la peste qui décima une partie du canton dans le passé, qui est à l'origine de cette tradition.

Comme tant de fois au cours des siècles écoulés, la grand'messe fut célébrée en l'église paroissiale. Puis, fidèles et touristes de passage se rendirent en procession à la Croix-des-Girettes, hors de la localité ; représentant Saint-Georges qui terrassa le dragon, un habitant de Chermignon chevauche alors une cavale blanche, précédant ainsi le cortège composé de grenadiers, de tambourins et de soldats divers.

Maintes autorités répondirent à l'invitation des autorités locales dont le président de la commune M. Gaston Barras se fit l'interprète. On notait ainsi à Chermignon la présence du commandant de corps Hirschy et du président du Grand conseil valaisan M. Willy Ferrez.

(A.T.S.)

Importante réalisation en faveur du troisième âge

Deux communes de montagne valaisannes, Lens et Icogne, au-dessus de Sion, se sont unies pour réaliser une œuvre de taille : un home pour personnes âgées dont le coût dépassera 5 millions de francs. Il pourra recevoir plus de 60 personnes qui auront le choix de séjournier en studios, en appartements ou en chambres d'un ou deux lits. Ce home sera ouvert dans le courant de l'été. La dépense des deux communes est de l'ordre de deux millions de francs. En effet, les lois fédérales sur l'O.N.S. et les lois cantonales sur la santé et l'assistance publique ont permis d'allouer d'importantes subventions.

(A.T.S.)

De jeunes écrivains à l'origine d'un nouveau mouvement littéraire

De jeunes écrivains suisses parmi lesquels on trouve notamment Jean-Marc Lovay et Jacques Probst, tous deux domiciliés actuellement en Valais viennent de fonder avec l'appui du Genevois Xavier Comtesse une nouvelle maison d'édition. « Nous voulons contribuer à sortir les lettres suisses de leur torpeur, tenter de mettre fin à la routine héritique » a déclaré notamment le Valaisan Jean-Marc Lovay, détenteur, malgré son jeune âge, de plusieurs prix littéraires en France et dont les deux derniers romans « Les régions céréalières » et « Le Baluchon maudit » ont été publiés récemment chez Gallimard, à Paris.

Deux ouvrages dûs à Lovay et à Probst, ouvrages de réflexion et de théâtre sont sortis de presse à Genève.

Cette maison d'édition qui sem-

ble réunir aux yeux de certains « Les marginaux des lettres helvétique » portera le nom de Luigi Luccheni, ce jeune anarchiste qui poignarda à Genève en 1898 l'impératrice Sissi, alias Elisabeth de Wittelsbach, tournant historique dans lequel les jeunes écrivains voient tout un symbole. Divers écrivains romands ont d'ores et déjà manifesté leur intention de soutenir le nouveau mouvement.

(A.T.S.)

Un Valaisan décoré par le consul de France

Une manifestation a marqué la remise à un Valaisan bien connu du monde des lettres et du théâtre M. Walter Schœchli, de Sierre, d'une décoration hautement honorifique. En effet, M. Gabriel Rosaz, consul de France à Lausanne, a conféré à M. Schœchli le grade de « Chevalier de l'ordre des Palmes académiques ».

Le Valaisan compte plus de cinquante ans de vie théâtrale. Il fonda la célèbre troupe des « Compagnons des arts », est à l'origine de la venue à Sierre de la « Comédie française », joua dans de nombreux films et servit sans cesse la langue et la culture françaises tout au long de son activité.

M. Schœchli, imprimeur à Sierre, juge de commune, est âgé de 72 ans. (A.T.S.)

Un film valaisan primé au festival de Trente

Le film valaisan « Rose de Pinsec » tourné dans le val d'Anniviers, au-dessus de Sierre, par le cinéaste Jacques Thevoz, Fribourgeois établi à Genève a remporté cette année la plus haute distinction au « Festival de Trente ».

Jacques Thevoz a obtenu ainsi la gentiane d'or du festival.

Son film est centré sur un personnage étonnant du village valaisan de Pinsec soit Rose Monnet, une femme de 65 ans, que le cinéaste a suivie au hasard des travaux et des saisons et qui incarne l'image d'un Valais qui s'effrite et qui a déjà pratiquement disparu. Il s'agit là d'un film à la fois humain, ethnographique, historique, projeté déjà en plusieurs régions de Suisse et dont la réalisation a été possible grâce à l'Etat du Valais, à l'Etat de Genève, à la loterie romande et à divers amis de Jacques Thevoz. (A.T.S.)

Présentation de disques au rayon Laser

Le spécialiste sédunois en matière de radio et de télévision M. Serge Michelotti, qui fut l'un des pionniers des émetteurs privés en Suisse, a présenté à Verbier dans le cadre de l'assemblée suisse des installateurs en radio et télévision une nouveauté en matière de disques. « Ce sera dès l'an prochain et dès 1981 surtout une véritable révolution dans ce domaine » a déclaré le Valaisan qui a suivi en compagnie de spécialistes étrangers, notamment des Américains, les travaux en laboratoire. Il s'agit de disques dont l'enregistrement se fait au rayon Laser. Du même coup, le disque permettra des durées d'enregistrement deux à trois fois plus grande sans être plus grand qu'une simple soucoupe de bière. Le même disque enregistré au moyen du rayon Laser également existera pour la vidéo. Il est possible d'emmager ainsi plus de 45 000 images sur un seul disque soit plusieurs dizaines de livres de bandes dessinées à titre d'exemple.

Les appareils usuels d'aujourd'hui ne permettront pas l'utili-

sation des disques au rayon Laser. Tous les renseignements techniques avec fac-similés des disques ont été communiqués lors de cette assemblée. (A.T.S.)

Pas de doping pour les vaches valaisannes

A la suite de reportages parus à l'étranger sur les « combats de reines » si chers aux habitants des vallées alpestres, l'Union valaisanne du tourisme, à Sion, s'est vue dans l'obligation de préciser qu'il est complètement faux de prétendre que les vaches valaisannes qui s'adonnent à ces joutes sont dopées. Récemment encore, l'un des plus grands illustrés d'Allemagne consacrait tout un reportage à ces combats et annonçait même que les lutteuses étaient excitées à l'alcool et qu'il arrivait qu'elles fussent complètement ivres parfois au point de ne plus pouvoir soutenir le combat.

L'Union valaisanne du tourisme a même reçu non seulement des lettres de protestation à ce sujet mais une pétition émanant de Suisse allemande et demandant qu'on supprime ce genre de combats. Répondant à de telles critiques, les responsables valaisans du tourisme précisent qu'il est erroné de croire que les vaches sont excitées au moyen de fendant ou d'alcool et rappellent, après avoir pris contact même avec le vétérinaire cantonal, que tout doping est interdit lors de ces rencontres.

Il est vrai néanmoins que jadis certains propriétaires de bêtes, pour des raisons touchant plutôt le folklore que la tactique de combat, soient arrivés à tremper du pain de seigle par exemple dans de l'eau-de-vie ou de la dole pour rendre leurs vaches plus combatives mais actuellement de sévères pres-

criptions existent en matière d'alcool ou de doping.

Rappelons que les fameux combats de la race d'Herens du Valais s'échelonnent jusqu'au début de l'été et qu'ils réunissent régulièrement chaque dimanche plusieurs milliers de personnes autour d'une centaine de vaches qui se disputent le titre de « reine ». (A.T.S.)

Des milliers d'étiquettes exposées à Sion

Les ciseaux d'une main, le verre de fendant de l'autre. M. Félix Carruzzo, conseiller national et président de la ville de Sion, a inauguré une exposition consacrée à l'étiquette des vins du Valais. Cette exposition a été organisée par les « Amis du vin » qui comptent des milliers de membres sur le plan suisse et dont la présidence cantonale est assurée par M. André Savioz.

Cette exposition occupe plusieurs pièces et caves de la « Maison de la treille » au cœur du Vieux-Sion, à deux pas de la cathédrale. Elle sera ouverte tout au long de l'été et des séances de dégustation agrémenteront les visites.

Plusieurs milliers d'étiquettes, modernes et anciennes, composent cette exposition originale. (A.T.S.)

Sylvain Saudan sera dans le « Grand Larousse »

Sylvain Saudan, le célèbre alpiniste valaisan, « le skieur de l'impossible », figurera en bonne et due place dans le prochain Grand Larousse, au même titre que la raclette et que le fendant, apprenait-on à Martigny. Paris en effet, a demandé en Valais des renseignements divers sur l'illustre montagnard dont le nom d'ailleurs avait déjà été retenu dans les derniers suppléments de Larousse mais

figurera désormais dans le grand dictionnaire en dix volumes actuellement en préparation et qui sortira dans deux ou trois ans en édition complète.

(A.T.S.)

L'ancien conseiller d'état valaisan Arthur Bender s'en prend vertement à Ecône

Alors que les pourparlers sont toujours en cours entre le Vatican et Ecône, alors même que Mgr Lefèvre à ordonné dans son séminaire valaisan une trentaine de nouveaux prêtres, l'ancien conseiller d'Etat, M. Arthur Bender s'en prend vertement aux intégristes dans son récent livre écrit à l'heure de la retraite dans son village de Fully près de Martigny. Des mots très durs sont utilisés par l'ancien magistrat pour illustrer « le drame d'Ecône », sur lequel l'éminent radical s'étend dans la dernière partie de son ouvrage intitulé « notes politiques », un ouvrage qui suscite actuellement maintes réactions dans son canton.

Après avoir dépeint l'église catholique valaisanne comme « un état dans l'état », M. Bender évoque le phénomène d'Ecône dans lequel il voit « l'image d'une église restée sectaire, intolérante et dominatrice, une église qui voit avec amertume son influence fondre comme neige au soleil, et cela, cruel paradoxe, dans une région longtemps considérée comme la plus sûre et au troupeau le plus fidèle ».

L'ancien président du Gouvernement valaisan ne ménage pas ses mots à l'adresse de ceux qui se sont empressés « de récupérer Mgr Lefèvre » pour en faire un champion de la contre-réforme conciliaire, à canoniser plutôt qu'à excommunier. Et cela, si possible, sans conversion trop voyante,

en persistant à témoigner de sa fidélité au siège apostolique, à l'église éternelle, pour mieux se soustraire à l'autorité du pontife régnant et aux règles de Vatican 2. Oui, de nombreux indices irrécusables, selon M. Bender, prouvent que le phénomène d'Ecône, loin d'être désavoué, est maintenu en veilleuse, ménagé et couvé chaleureusement dans l'espérance de sa résurrection et des retrouvailles sous la houlette du grand pasteur enfin réhabilité. Quelle fête ce jour-là sur les prairies d'Ecône pour les nostalgiques de la vieille Suisse, les croisés de la vieille France et aussi, pourquoi pas, les rescapés de la légion de Charlemagne...

Pour l'ancien conseiller d'Etat radical, « le mouvement intégriste est aussi et peut-être surtout politique. Pour ces partisans de l'ancien régime, de l'ordre moral, les idées de la révolution française, la liberté de croyance, la justice et l'égalité entre les hommes sont l'œuvre de satan et de la franc-maçonnerie... »

« Comment démocrates, ne lutterions-nous pas, enchaîne M. Bender, contre cette idéologie étrangère, diamétralement opposée aux institutions qui nous régissent et qui ont assis la Suisse et le Valais contemporains ? Comment, héritiers de 1848, laisserions-nous, sans réagir, des camelots du roi et des sectateurs de Videla et de Pinochet pervertir les vertus civiques et saper les fondements de notre état libéral ? » Et l'ancien conseiller d'état de souhaiter voir « la hiérarchie catholique adopter une attitude plus courageuse et plus claire » à l'endroit d'Ecône.

Fidèles à leur principe, Mgr Lefèvre et ses disciples ne répondront pas aux attaques de l'ex-magistrat. (A.T.S.)

1 500^e numéro
de « Domaine Public »

C'est le 31 octobre 1963 que paraissait le premier numéro de *Domaine Public* (Dp), hebdomadaire romand orienté à gauche et édité à Lausanne. Selon la rédaction de *Domaine Public*, deux conditions ont permis au journal de subsister. La fidélité des abonnés, actuellement au nombre de 3 000, et la disponibilité des rédacteurs « amateurs ». Grâce aux abonnés, le pari de développer une « presse indépendante, libre de toute publicité et à l'abri de toute pression partisane » (pas de subventions), est tenu, lit-on dans le 500^e numéro de *Domaine public*. Pour le 1 000^e numéro *Domaine public* se promet davantage de phrases ronflantes. (A.T.S.)

L'acteur vaudois Marcel Imhoff est mort à Paris

Le Lausannois Marcel Imhoff, l'un des acteurs les plus importants de sa génération, créateur des plus grands auteurs dramatiques suisses et français, est mort à l'hôpital Beaujon, à Paris, dans sa 55^e année. Interprète de Ionesco, d'Audiberti, de Claudel, de Max Frisch, de Duerrenmatt, entre autres, il poursuivait à l'écran comme à la scène une carrière parisienne, après avoir été un artisan du renouveau du théâtre en Suisse romande, depuis le début des années cinquante.

Marcel Imhoff avait fait des études de lettres à Lausanne et suivi le conservatoire de cette ville. Après avoir joué une année à Rome dans une troupe de la « Commedia dell'arte », il rentra à Lausanne et connut son

premier succès dans l'« Arlequin » de Goldoni, que monta Paul Pasquier, son premier maître. Il s'engagea ensuite dans la troupe des « Faux-Nez » et interprêta aussi de nombreux rôles dans des pièces diffusées par la radio romande. (A.T.S.)

Jacques Chessex
membre de l'Académie Goncourt

L'écrivain vaudois Jacques Chessex, domicilié à Ropraz, dans le Jorat, vient d'être élu membre suisse de l'Académie Goncourt, dont le siège est à Paris (au restaurant Drouant). L'élection a été faite à l'unanimité. M. Chessex, qui avait été couronné par l'Académie Goncourt en 1973 pour son roman « l'Ogre », sera ainsi particulièrement bien placé pour défendre ses confrères suisses de langue française au sein de l'Académie qui décerne un prix littéraire une fois l'an à un écrivain de son choix.

Jacques Chessex est professeur au gymnase de Lausanne. (A.T.S.)

Le grand prix
à une œuvre fribourgeoise

Le concours « Chantons la vigne » s'est achevé à Vevey par la désignation des lauréats. Le jury, présidé par Jean Balissat (compositeur de la musique de la dernière fête des vignerons) et composé de Pascal Auberson, André Charlet, Michel Corboz et Thierry Fervant, a accordé son grand prix à la chanson « Ah le bon vin », paroles de Christine Weber (Courtepin/Fribourg) et musique d'André Ducret (Fribourg). Ce prix consiste en une channe contenant mille pièces de cinq francs.

Le prix du public a été décerné à la chanson « Le joli temps des vendanges », de Colette Char-

donnens et Charles-André Huguenin (Le Locle). Il s'agit d'un chèque de trois mille francs logé dans un tonnelet de bois. Enfin, le jury a attribué deux prix de mille francs à « Les amis du vin nouveau », de José Marka (Martigny-Combe), et à « Entre le ciel et l'eau », de Bernard Villat (Chêne-Bourg) et Dominique Gesseney (Courtepin).

Nonante-quatre chansons consacrées à la vigne, au vigneron et au vin, étaient arrivées de toute la Suisse. Plus de mille personnes, soit trente-six chœurs, dix-huit petites formations et quarante sur cassette (six heures d'enregistrement au total). Le jury a sélectionné les quatorze meilleures de ces chansons, qui ont toutes été interprétées au théâtre de Vevey et seront gravées sur disque.

(A.T.S.)

Mort
de Mme Antoinette Quinche

Mme Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, qui fut à la tête du mouvement féministe vaudois et suisse pendant l'époque héroïque de la lutte pour le suffrage féminin, est morte à Lausanne à l'âge de 83 ans. D'origine neuchâteloise mais née à Lausanne le 25 février 1896, docteur en droit de l'université vaudoise, Antoinette Quinche fut la première avocate du canton de Vaud et elle assura le secrétariat de l'ordre des avocats vaudois.

Présidente de plusieurs comités d'action vaudois et suisses pour le droit de vote et d'éligibilité des femmes, notamment en 1928, en 1945 et en 1951, elle eut la joie de voir enfin le canton de Vaud accepter le suffrage féminin en 1959 et ouvrir ainsi la voie au suffrage féminin en Suisse.

Antoinette Quinche présida l'as-

sociation suisse pour le suffrage féminin (de 1945 à 1950), l'association vaudoise (de 1932 à 1959) et la section lausannoise (de 1935 à 1959), qui lui accordèrent toutes trois le titre de membre d'honneur. Elle présida longtemps la commission juridique et des assurances de l'alliance de sociétés féminines suisses, de même que la commission juridique suisse d'étude pour la révision du droit familial. D'autre part, elle présida l'association suisse des femmes universitaires et siégea dans les comités de l'alliance internationale pour les droits et devoirs égaux et de la fédération internationale des femmes avocates. Elle fonda et présida le groupe lausannois des femmes radicales, siégea dix-sept ans au comité directeur du parti radical vaudois, présida le Lyceum-club de Lausanne et le comité de la maison de vacances des femmes vaudoises et fit partie durant dix ans de la commission scolaire de Lausanne.

(A.T.S.)

Mort de Marcel Merminod

L'homme de théâtre, cinéaste et metteur en scène vaudois, Marcel Merminod s'est éteint à Lausanne, où il était né le 16 avril 1893.

Licencié ès lettres, Marcel Merminod eut d'abord de nombreuses occupations à Paris. Ayant renoncé à la légion étrangère, il rentra en Suisse à la fin de la première guerre et enseigna au collège de Morges. Il fit ensuite du théâtre allemand à Lucerne et à Berlin, où il joua dans une revue avec Marlene Dietrich. Dès 1930, il se consacra au film parlé, avec de premières synchronisations françaises et des versions originales en allemand. Il continua cependant à faire du théâtre, aussi bien en anglais qu'en

allemand. Il joua sous la direction de Brecht.

Sa carrière cinématographique et théâtrale en allemand prit fin en 1935 avec l'arrivée de Hitler au pouvoir. Il se produisit alors au théâtre de Biel-Soleure et dans un grand cabaret de Zurich.

C'est en 1938 que Marcel Merminod devint metteur en ondes à Radio-Lausanne. L'essor du radio-théâtre lui doit beaucoup. Il enseigna simultanément la diction au conservatoire de Lausanne, où il eut notamment comme élève l'acteur Jean-Marc Bory.

Enfin, Marcel Merminod se fit connaître par ses magistrales interprétations et récitals de la poésie française et allemande. Il reçut la médaille Beaumarchais de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques de langue française. (A.T.S.)

Les écologistes suisses et la sécurité des centrales atomiques

Le renforcement des mesures de sécurité dans les centrales nucléaires à la suite de l'accident de Three miles Island, aux Etats-Unis, est un dangereux trompe-l'œil, écrit la Fédération suisse des mouvements écologiques dans un communiqué publié à Lausanne. « La seule mesure efficace et capable d'attaquer le mal à la racine, c'est de limiter le développement du nucléaire et de réduire progressivement le nombre des centrales. Il est encore temps de réviser une option nucléaire prématurée et irresponsable, de se tourner vers une politique de raison, celle de la réduction du gaspillage et du recours aux sources d'énergie renouvelables, non polluantes et conservant une dimension humaine ». Les événements de Three Miles

Island jettent un doute sur les études de sécurité et tout particulièrement sur le rapport Rasmussen, qui a servi de base à nos autorités, ajoute la Fédération. Les plans de catastrophe rudimentaires élaborés en Suisse prévoient des méthodes d'alarme de la population et d'évaluation de la radioactivité. Ils ne prévoient aucune mesure efficace de réelle protection et de remise en état des territoires rendus inutilisables par la contamination radioactive. (A.T.S.)

Villages au parfum de pain frais

Une église, une école, une boulangerie : avec ça, vous faites un village. Point de départ de la réactivation des bourgs : la boulangerie, non le dépôt mais la boutique où l'on sent le pain frais. En conjuguant leurs efforts à Mézières, gros village de 700 habitants, dans le Jorat vaudois, financiers, techniciens, meuniers et boulangers ont permis d'ouvrir la porte d'une boulangerie villageoise aux habitants du lieu et des environs. Ces efforts seront poursuivis ailleurs.

Une construction ancienne abritait un café. Mise en vente et réaménagée, elle offre aujourd'hui un toit à une boulangerie-pâtisserie-salon de thé, grâce à une collaboration interprofessionnelle : la caisse Raiffeisen pour le financement, l'Association suisse des patrons boulangers pour la partie technique, la Fiduciaire des boulangers pour le secteur économique, le conseiller technique des boulangers romands pour l'équipement du laboratoire et du magasin, tout cela avec l'appui de la communauté d'intérêt de la boulangerie et meunerie romandes.

(A.T.S.)